

# instantanés

Tous les mois, une information municipale dans votre boîte aux lettres.

*Edito*

## Cartes sur table

Peu de communes, peu d'élus se livrent à l'exercice auquel vient de se soumettre Oyonnax : la transparence budgétaire au vu et au su de tout le monde, pour envisager l'avenir. Expliquer où nous en sommes, savoir où nous pouvons, où nous devons aller... Je comptais sur vous pour y voir plus clair et je n'ai pas été déçu. La réunion publique consacrée à la stratégie budgétaire a répondu à nos attentes : une assistance nombreuse et attentive, des propositions concrètes et responsables, des perspectives qui ne nous coupent pas les ailes mais qui préservent l'envol de notre ville. Très sincèrement merci à vous, aux services de la ville et aux élus solidaires dans cette démarche exigeante... et rare !



**Michel Perraud**

Maire d'Oyonnax

Conseiller départemental de l'Ain

*Éducation*

## Écoles publiques d'Oyonnax : ça bouge !

Dès la rentrée 2014, la Ville d'Oyonnax a mis en place la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Une large concertation a été ouverte depuis novembre dernier avec tous les acteurs éducatifs (Éducation Nationale, enseignants, parents et agents municipaux). Ainsi, une nouvelle organisation encore plus satisfaisante sera mise en place, dès septembre 2016 !

Ce dispositif vise à mieux harmoniser les temps scolaires, périscolaires et familiaux de l'ensemble des écoles publiques d'Oyonnax.



### + PRATIQUE !

**Restauration scolaire, accueils périscolaires et mercredis au Clé : un dossier unique d'inscription.**

Téléchargeable dès le mois de juin sur le site [www.oyonnax.fr](http://www.oyonnax.fr) / aussi disponible à la mairie.

Afin de garantir la sécurité de l'accueil et la qualité des animations, les inscriptions sont obligatoires et devront avoir lieu avant la période concernée.

Pour la première période (du 1<sup>er</sup> septembre aux vacances d'octobre), les parents pourront inscrire leur(s) enfant(s) du 13 au 24 juin 2016, à l'Hôtel de Ville d'Oyonnax.

Pour les autres périodes, les dates des inscriptions vous seront communiquées ultérieurement.

Les inscriptions se feront via pré-facturation, par période.

Service éducation / Tél. : 04 74 77 00 06 [education@oyonnax.fr](mailto:education@oyonnax.fr) ■

### Promesse tenue !

**Seniors : nouveau dispositif solidaire.**

La Ville d'Oyonnax a mis en place un service d'accompagnement véhiculé pour les seniors nécessitant un accompagnement spécifique. Il est réservé aux personnes en perte d'autonomie, domiciliées à Oyonnax, Veyziat, Mons, Bouvent, Chatonnax, et âgées de 60 ans et plus.



### Promesse tenue !



**Îlot Pasteur.** Cet ancien site industriel est devenu un parc écologique, avec un espace naturel recréé autour du Lange découvert, à vocation pédagogique.

Dans le prochain numéro, d'autres exemples de promesses municipales tenues !

Oyonnax est une ville où il fait bon vivre, forte de nombreux atouts : commerces, culture, sport, nature, administrations diverses et services de proximité. Néanmoins, parfois, quelques mauvais agissements peuvent donner à certains habitants l'occasion de dire que notre ville est le lieu où les incivilités « pourrissent » le quotidien. Il suffit pourtant de peu pour que chacun adopte les bons gestes, et participe ainsi au bien-être de tous, dans notre belle ville. Faute de quoi, dans les prochains mois, les personnes commettant des incivilités verront leur responsabilité directement engagée et leur portefeuille allégé !

# Tous ensemble, Lutter contre

Grande cause 2016

## Hygiène et salubrité des espaces partagés

Rues, trottoirs, parcs, jardins, parkings, squares, aires de jeux, city-stades... Les espaces publics sont fréquentés par tous, petits et grands. Conserver propres ces espaces implique de respecter des règles simples d'hygiène. Il en va de l'image et de la santé de notre ville. Chaque jour de l'année, de nombreux agents municipaux contribuent à nous offrir une ville belle et propre : aidez-les !



Mauvais agissements	La sanction encourue	Les bons gestes à adopter par chacun d'entre nous, ce que la Ville met en œuvre pour préserver notre patrimoine commun
Déjection canine	Jusqu'à 250 €	Utilisez les <b>100 distributeurs de sacs</b> canins installés dans les quartiers de la Ville.
Dépôt sauvage d'immondices	Jusqu'à 1500 €	En route pour ... la <b>déchèterie intercommunale de Veyziat, ouverte tous les jours</b> de 8h à 20h en été. Tél : 04 74 77 31 09 ou contactez le <b>service gratuit de collecte des encombrants</b> . Les enlèvements ont lieu tous les jeudis sur simple appel aux services techniques municipaux (jusqu'au mercredi avant 16h). Tél. : 04 74 81 27 27. Les déchets doivent être déposés le soir précédent la collecte ou le jeudi matin avant 8h.
Soda / mégots / débris jetés sur la voie publique	Jusqu'à 250 €	Utilisez les équipements mis à disposition : <b>500 corbeilles</b> de rue pour vos canettes et autres déchets, <b>30 cendriers</b> (+ <b>20 supplémentaires</b> prochainement installés) et les points d'apport volontaire.
Uriner sur la voie publique	Jusqu'à 250 €	Utilisez les toilettes publiques ou privées.
Nuisance sonore	Jusqu'à 450 €	<b>Respectez le voisinage.</b> Horaires autorisés pour travaux de bricolage et de jardinage : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30, samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
Stationnement sur un emplacement réservé aux PMR	135 €	Se garer plus loin : la marche est excellente pour la santé ! Et les solutions de stationnement sont nombreuses : <b>1 100 places</b> réglementées sur rues, parkings de surface et souterrain !
Nourrir sangliers et autres animaux sauvages	Jusqu'à 450 €	Des actions de sensibilisation ont été menées par la Ville auprès de la population.
Poubelle en dehors des heures de collecte	Jusqu'à 250 €	Sortez vos ordures ménagères <b>la veille de collecte dès 19h</b> . Pour rappel, beaucoup de matières peuvent être recyclées : verre, papier, aluminium, carton, acier...utilisez les conteneurs mis à disposition !
Dégrader les plantations et massifs fleuris de la Ville	Sans limite : à l'appréciation du juge, qui évalue le délit	Respectez les <b>4 500 plants</b> mis en terre chaque année par les services municipaux.
Tag -> dégradation volontaire de bien public (délit)	Sans limite : à l'appréciation du juge, qui évalue le délit	Ne pas dégrader les biens d'autrui. Pour les dégradations dans les écoles, ce sont les parents des mineurs auteurs de l'infraction qui sont sanctionnés par une contravention.



# L'incivisme

Bien vivre ensemble, c'est respecter des règles simples. Propreté, bruit, circulation, déchets... partageons et respectons l'espace public !



## ILS PARTICIPENT AU BIEN VIVRE ENSEMBLE !

### Les forces de police, maillons essentiels du dispositif

Des moyens humains et techniques sont mobilisés : des contrôles réguliers de la qualité du domaine public sont effectués par la police municipale et nationale, le réseau de vidéoprotection a été modernisé (passage à la Haute Définition). L'opération « tranquillité seniors » a également été renforcée. Par ailleurs, la Ville accueille depuis 2010 des personnes condamnées à la réalisation de travaux d'intérêt général (TIG : peine alternative à l'incarcération qui consiste en un travail non rémunéré au sein de la commune).

### Mieux vivre ensemble

De nombreux partenaires s'engagent au quotidien pour dialoguer, dissuader, prévenir, aux côtés de la Police municipale : médiateurs sociaux, partenaires du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), centres sociaux, Pôle Ressources Ados, etc. Par ailleurs, de nombreuses animations gratuites ouvertes à tous sont régulièrement organisées par la Ville : OyoPlage, fêtes populaires, cinéma plein air, commémorations, plateforme d'été, etc. Les plus jeunes sont sensibilisés dans le cadre du temps périscolaire mais également au sein du Conseil municipal des Enfants ou du Conseil municipal Jeunes.

### Dispositif parrainage

Le « Parrainage municipal », créé en mai 2015, a pour objectif de relancer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes en situation de doute, d'isolement ou de précarité sociale, en leur affectant un parrain bénévole oyonnaxien (chef d'entreprise, élu, sportif professionnel, salarié...), reconnu pour son dynamisme et son réseau local. Ce dispositif améliore le sentiment d'appartenance des jeunes à la collectivité locale, rompt l'isolement et ouvre des portes pour leur donner la chance de réussir. À ce jour, près de 50 jeunes sont entrés dans le dispositif !



## Tous acteurs d'une ville plus belle

> Dans les prochains mois, une application mobile gratuite permettra à tous de signaler depuis son smartphone :

- un dépôt sauvage
- une dégradation sur l'espace public tel que du mobilier urbain dégradé ou un stationnement dangereux



PHOTOGRAPHIEZ



LOCALISEZ



ENVOYEZ

- > Un site web sera également dédié et permettra le signalement : [www.oyonnax-civique.fr](http://www.oyonnax-civique.fr)  
> En attendant, vous pouvez dès à présent effectuer des signalements sur [incivillite@oyonnax.fr](mailto:incivillite@oyonnax.fr)



## instantanés

la lettre d'informations de la Ville d'Oyonnax.  
Hôtel de Ville  
126, rue Anatole France - B.P. 817 - 01108 Oyonnax cedex  
Directeur de la publication : Michel Perraud  
Rédacteur en chef : Julien Gaudry  
Textes et photographes : Florence Daudé,  
Julien Gaudry, Valérie Iarussi.  
Ce magazine a été imprimé sur  
du papier ECF avec des encres  
végétales, imprimerie Comipress (01)  
Tirage : 14 000 exemplaires

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, la mairie d'Oyonnax traite 3200 demandes de passeports et cartes d'identité. La Préfecture nous informe que le délai moyen, entre la requête et la réception du titre, est de 40 jours. La mairie d'Oyonnax est ici uniquement dépositaire des demandes : elle n'a aucune maîtrise sur les délais. C'est pourquoi nous vous conseillons toujours d'anticiper ces formalités, notamment à l'approche des vacances d'été, où le traitement des nombreuses demandes, par les services de l'Etat, est souvent plus long. ■

Retrouvez prochainement dans votre boîte aux lettres un dépliant avec l'ensemble des manifestations estivales !

## PASSEZ À L'ACTION : FAITES DU SPORT !

Nouveauté 2016 ! Du 20 au 25 juin, la Municipalité grâce au service des Sports, en lien avec les associations sportives locales, vous donne l'occasion de découvrir de nombreuses activités. Cet événement tous publics se déroulera sur plusieurs sites : stade d'athlétisme Christophe Lemaitre, parc René Nicod, centre omnisports Léon Émin, centre nautique Robert Sautin, etc. Cette semaine sera marquée par les Jeux Olympiques scolaires (1400 enfants !), une course pédestre en plein centre-ville, des ateliers, des animations, des jeux, une rencontre-dédicace avec Dominique Le Glou, ancien journaliste à Stade 2... Découverte, partage et convivialité sont au programme !

Dépliant disponible dans les points publics et sur [www.oyonnax.fr](http://www.oyonnax.fr) ■



## SAPEURS-POMPIERS : PORTES OUVERTES

Samedi 11 juin, les sapeurs-pompiers d'Oyonnax organisent, de 10h à 16h, une journée portes ouvertes au centre de secours, 35 route de Marchon. Au programme : atelier secourisme, incendie, secours routier, etc. L'occasion de visiter la caserne et de découvrir leur environnement.

Venez nombreux ! ■

## NOËL DES SENIORS

Pour les fêtes de fin d'année, la Municipalité a le plaisir d'offrir aux seniors d'Oyonnax un grand après-midi festif. Au programme : un **spectacle de magie** suivi d'un **ballet russe** ! Un **délicieux buffet gourmand** sera proposé entre les deux représentations.

Cette grande animation aura lieu à Valexpo, dimanche 27 novembre 2016 dès 14h30.

Retirez votre invitation offerte les jeudi 22 et vendredi 23 septembre de 10h à 12h et de 14h30 à 18h à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de Veyziat et à Valexpo.

Pour plus d'informations, contactez le service social de la Mairie au 04 74 81 72 19. ■

## Vos Rendez-vous de juin, juillet et août 2016

### Du samedi 4 au mercredi 8 juin

> Fête foraine de la Gare  
Esplanade du centre Aragon

### Samedi 4 juin

> Défilé et bal des classes

### Du vendredi 10 au dimanche 12 juin

> Finale de la Coupe de France et Championnats de France par équipes de Gymnastique - Valexpo

### Judi 16 juin - 16h-22h

> Congrès économique Plastics Vallée Valexpo

### Samedi 18 juin

> Festival Oh ! Bugey  
Parc René Nicod

### Du samedi 18 au samedi 25 juin

> Fête du Conservatoire  
Centre Culturel Aragon

### Lundi 20 juin 15h, 17h et 19h

> Présentation de la saison culturelle 2016-17  
Centre Culturel Aragon

### Du lundi 20 au samedi 25 juin

> Faites du sport (voir ci-dessus)

### Mardi 21 juin - Dès 18h30

> Fête de la musique  
Parc René Nicod

### Vendredis 24 juin, 1<sup>er</sup> et 8 juillet

> Terrasses musicales

### Dimanche 26 juin

> Rassemblement VHCO  
Parc René Nicod

### Mercredi 29 et jeudi 30 juin

> Don du sang  
Valexpo

### Mardi 12 juillet

> Tour du Valromey

### Judi 14 juillet

> Fête nationale  
Dès 11h30 - Parc René Nicod  
Dès 20h - Esplanade du centre Culturel Aragon

### Samedi 16 juillet - Dès 19h30

> OyoNight, LA nuit des vacances  
Parc René Nicod

### Du samedi 30 juillet au lundi 1<sup>er</sup> août

> OyoPlage - Parvis de l'Eglise de la Plaine

### Dimanche 31 juillet

> McDo Kids - De 9h30 à 18h  
Esplanade du centre Aragon

Les éléments transmis par les groupes politiques sont retranscrits sur cette page in-extenso.

## Témoins et victimes

Les incivilités, ce sont les coups de canif donnés au quotidien au bien vivre ensemble. Une poubelle incendiée, une vitesse excessive, des graffitis... Nous en sommes tous les témoins, nous en sommes tous les victimes. Cette délinquance nuit à l'image d'Oyonnax. Il ne suffit pas de la dénoncer - ce qui risque à la fois de la surévaluer et de l'attiser -, il faut aussi la combattre par tous les moyens, sur tous les terrains. Nous nous y sommes déjà engagés avec l'aide des Polices nationale et municipale, des éducateurs et des animateurs de quartier. Michel Perraud avait annoncé dans ses vœux que 2016 serait l'année de lutte contre les incivilités. Nous y sommes avec l'entrée en vigueur d'un plan de lutte qui repose sur plus de vigilance et plus de sanctions. ■

Le groupe majoritaire

## Réunion publique jeudi 16 juin

Alors que la CCHB fait un show avec la seule voix patronale, nous invitons l'ensemble de la population et tous les acteurs économiques à une réunion publique et pluraliste sur le thème de l'emploi et de l'attractivité du territoire le jeudi 16 juin à 18h30 à l'Atelier du centre social ouest rue St Exupéry. **Comment construire une stratégie industrielle? Comment créer des emplois et des entreprises?** Entrée libre. ■

Groupe de la Gauche citoyenne

## L'anecdote pourrait

### ressembler à du Paul Maubourg

Accompagné de trois jeunes oyonnaxiens attachés à notre vallée, curieux de la responsabilité d'élu, j'ai pu partager un rare moment de discussion au sein de mon co-voiturage lors d'un trajet Lyon-Oyonnax. De la magnifique cérémonie du 8 mai au parc René Nicod aux violences parisiennes du moment. De la difficulté économique à l'ennui du quotidien ; sans oublier la désertification médicale, des transports en commun, les sujets ne sont pas rares quand il faut dresser un constat. Mais l'espoir, fragile, doit être éveillé : Avec l'ambition d'agir et la détermination, nous pourrions créer les conditions d'une véritable renaissance oyonnaxienne, en phase avec le monde d'aujourd'hui et les attentes d'une génération Y que l'on doit responsabiliser... ce sans "oui mais" ! ■

Julien Martinez